

Police municipale parisienne

Réunion des membres du comité d'éthique

La **CFTC** a assisté à la réunion avec les membres du comité d'éthique.

Au-delà de l'honneur de rencontrer une grande figure politique parisienne ainsi que nationale, son président, la **CFTC** a rappelé ses grands principes sur la défense des agents et leurs missions de service public.

Pour notre syndicat la défense des agents est primordiale.

Il ne faut pas fragiliser leurs actions sur la voie publique en multipliant les contrôles alors que le cadre légal est déjà une forte contrainte.

L'organisation interne de ce comité est en quelque sorte une voie détournée qui peut mener à une sanction.

La **CFTC** ne pense pas que cela devrait être le cas.

Pourquoi ?

La **CFTC** ne conteste pas l'utilité stratégique pour la gestion du travail de terrain d'un tel comité. Mais le cadre légal, CSI, assermentations, code pénal, arrêtés du Maire conjoint avec le préfet de police de Paris, le règlement sanitaire départemental... Sont déjà très précis et contraignants.

Est-il utile de rajouter encore une strate ?

La **CFTC** pense que cela peut naturellement mener à l'immobilisme de l'action sur le terrain.

Le travail des agents est déjà soumis à de fortes pressions physiologiques simplement pour assurer leur propre sécurité.

La **CFTC** milite depuis toujours pour la formation continue des agents au travers du Gtpi et de l'EPP.

La **CFTC** l'appelle « l'assurance anti bavure ». Nous constatons qu'elle a presque disparue !

La **CFTC** défendra les agents et a déjà élaboré des réponses techniques à ces situations nouvelles.

La CFTC a soumis une requête au comité d'éthique : « Pouvez-vous étudier en priorité, l'organisation interne de certaines Divisions de la DPMP ; et nous assurer qu'elles sont conformes au cadre légal national afin de garantir l'impartialité des actions sur le terrain ? »

Nous attendons la réponse.

La CFTC au service des agents et de leurs missions de service public

